



INFIRMIER (E) UNITE D'HOSPITALISATION AUBERVILLIERS en 12 h ou en 8 h

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE VILLE-EVRARD

202 Avenue Jean Jaurès
93330 NEUILLY SUR MARNE
Standard téléphonique : 01 43 09 30 30



EPS de Ville EVRARD
5 Rue Léger Félicité Sonthonax
93 300 Aubervilliers

LES CONTACTS :

- Coordonnatrice générale des soins
– Madame Marie Paule BOISSEL
mp.boissel@epsve.fr
- Directeur des soins
M. LE BARS
g.lebars@epsve.fr

Cadres supérieures de sante direction des soins

-  Fathia Aït Adda
f.aitadda@epsve.fr 01 43 09
31 70
-  Isabelle Nyobe Nlend
i.nyobenlend@epsve.fr 01 43 09
30 79
- Secrétariat de la direction des soins :
directionsoins@epsve.fr
Mme Poulain : 01 43 09 32 33 /
Mme Jeanvoine : 01 43 09 33 54
- Direction des Ressources Humaines
secrétariat –
drh@epsve.fr
01.43.09.32.61-33.53

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'établissement dessert 34 communes du département de la Seine-Saint-Denis. Son offre de soins est organisée selon un découpage territorial par secteur. Sur chaque secteur existe au moins une structure de consultations (centre médico-psychologique) et une structure alternative à l'hospitalisation temps complet qui peut-être un centre d'accueil thérapeutique à temps partiel et/ou un hôpital de jour. Pour la prise en charge des urgences, les patients sont orientés vers des centres d'accueil et de crise ou bien les services d'urgence des hôpitaux généraux. Pour les hospitalisations temps complet, l'établissement dispose de 4 sites. Enfin quelques secteurs proposent sur leurs territoires d'autres modes de prises en charge comme des appartements thérapeutiques, un centre de cure ambulatoire, des hospitalisations à domicile. L'établissement gère également une maison d'accueil spécialisée (M.A.S.) « le Mas de Lisle », structure médico-sociale pour adultes handicapés et deux écoles : un institut de formation en soins infirmiers (IFSI) et une école de cadres de santé (IFCS).

Unités d'hospitalisation :

Pôle G02
Pôle G05
Pôle G06
Pôle G13

Des équipes pluri-professionnelles (psychiatres, infirmiers, aide-soignants, psychologues, éducatrices spécialisées, assistantes sociales, cadres de santé, secrétaires médicales, ergothérapeutes) au service des patients.

Ces unités accueillent, dans le cadre du service public, toutes demandes relatives à des troubles psychiatriques ou à des difficultés psychologiques. En fonction des besoins propres à chaque patient, sont mis en œuvre des soins diversifiés dans un but de prévention, de traitement adapté et de meilleure insertion familiale et sociale. Des partenariats sont mis en place avec des médecins de ville, des services médico-sociaux, municipaux et des associations.

IDENTIFICATION DU POSTE

POSITION DANS LA STRUCTURE :

Autorité hiérarchique dans le pôle :

- Cadre supérieur de santé
- Cadre de santé

Au niveau institutionnel :

- Directrice des soins
- Coordinatrice des soins

Liaisons fonctionnelles :

Interne au pôle : Le chef de pôle, Les Praticiens Hospitaliers responsables d'UF, L'Equipe Paramédicale : Infirmiers et aides-soignants, Les secrétaires

Externe au pôle : Equipes médicales et paramédicales des différents pôles

Service des admissions, Formation Permanente, Médecine du travail.

Externe à l'établissement :

Equipes médicales et paramédicales, logistiques du SAU d'Avicenne, les municipalités, la justice, Hôpitaux et cliniques privées

Familles et proches des malades, tuteurs, ASE, IPPP, médecins généralistes, psychiatres privés, institutions spécialisées, maisons de retraite, etc...

Poste à temps plein IDE

JOUR EN 12 H

NUIT EN 12 H

OU

JOUR EN 08 H

NUIT EN 10 H

Cadre supérieure de Pôle et équipe d'encadrement
Présence d'un cadre de Nuit sur le site d'Aubervilliers

Formation proposée aux nouveaux professionnels

- 28 jours de Congés annuels
- RTT de jour
- Equipe dynamique avec des projets médicaux et paramédicaux

Description synthétique du poste :

L'exercice de la profession d'infirmier ou d'infirmière comporte l'analyse, l'organisation, la réalisation de soins infirmiers et leur évaluation, la contribution au recueil de données cliniques et épidémiologiques et la participation à des actions de prévention, de dépistage, de formation et d'éducation à la santé. Dans l'ensemble de ces activités, les infirmiers et infirmières sont soumis au respect des règles professionnelles et notamment du secret professionnel. Ils exercent leur activité en relation avec les autres professionnels du secteur de la santé, du secteur social et médico-social et du secteur éducatif (article R.4311-1 du code de la santé publique).

MISSIONS DU POSTE ET COMPETENCES REQUISES

Qualifications :

Diplôme d'état d'infirmier.
Connaissances en psychiatrie appréciées

Savoirs/connaissances théoriques :

Loi portant droits et obligations des fonctionnaires du 13 juillet 1983 ART 25

Connaissances détaillées : connaissance de la pathologie psychiatrique, de la législation liée aux droits des patients du secret professionnel

Savoirs faire

- ✓ Rigueur et méthode ; Organisé
- ✓ Savoir organiser et planifier son travail
- ✓ Conduire des entretiens infirmiers
- ✓ Utilisation des logiciels métiers
- ✓ Traiter et résoudre les situations conflictuelles
- ✓ Avoir l'esprit d'équipe

Savoirs être :

- ✓ Avoir le sens du service public
- ✓ Faire preuve de discrétion
- ✓ Esprit d'analyse et de synthèse
- ✓ Facultés d'adaptation
- ✓ Diplomatie
- ✓ Dynamique
- ✓ disponible
- ✓ Esprit d'équipe
- ✓ Avoir l'esprit d'initiative

Particularités du poste :

- ✓ Psychiatrie adulte
- ✓ Techniques de communication.
- ✓ Droit hospitalier. : textes relatifs à la santé mentale
- ✓ Droit des patients.
- ✓ Organisation et fonctionnement interne de l'établissement.

EVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

- ✓ Cadre de Santé paramédical.
- ✓ Infirmier en Pratiques avancées.